

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - COMMUNE DE MEGEVE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 21740173600160

POSTE COMPTABLE : tresorerie principale

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Le Palais (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	32
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	40
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	42

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE MEGEVE Budget Le Palais	BP 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	98,98 %	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		NaN %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	72,15 %	NaN %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	NaN %
5	Encours de la dette	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	8 600 891,32	8 040 891,30

+

+

+

R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si déficit)	(si excédent)
R	S	0,00	560 000,02

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	8 600 891,32	8 600 891,32
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	6 922 799,82	6 094 250,51

+

+

+

R	E	111 508,27	10 000,00
P	R		
O	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
R	S	0,00	930 057,58

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 034 308,09	7 034 308,09
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 635 199,41	15 635 199,41
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	2 695 554,00	2 695 554,00	2 695 554,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	3 536 354,00	3 553 228,00	3 553 228,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	750,00	752,00	752,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	6 232 658,00	6 249 534,00	6 249 534,00
66	Charges financières	0,00	0,00	665 434,88	665 434,88	665 434,88
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	6 998 092,88	7 014 968,88	7 014 968,88
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	1 295 884,79	142 472,44	142 472,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	233 378,19	1 443 450,00	1 443 450,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	1 529 262,98	1 585 922,44	1 585 922,44
TOTAL		0,00	0,00	8 527 355,86	8 600 891,32	8 600 891,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 600 891,32
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	2 018 029,31	2 018 029,31	2 018 029,31
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 700,00	5 278 225,00	5 278 225,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	19 526,99	19 526,99	19 526,99
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	2 039 256,30	7 315 781,30	7 315 781,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 039 256,30	7 315 781,30	7 315 781,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	668 450,54	725 110,00	725 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	668 450,54	725 110,00	725 110,00
TOTAL		0,00	0,00	2 707 706,84	8 040 891,30	8 040 891,30

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	560 000,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 600 891,32
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	860 812,44
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 870,00	64 000,00	64 000,00	67 870,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	107 638,27	488 258,00	488 258,00	595 896,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	166 870,00	166 870,00	166 870,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	3 995 807,82	3 995 807,82	3 995 807,82
	Total des dépenses d'équipement	0,00	111 508,27	4 714 935,82	4 714 935,82	4 826 444,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 295 884,00	1 295 884,00	1 295 884,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	1 315 884,00	1 315 884,00	1 315 884,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	111 508,27	6 030 819,82	6 030 819,82	6 142 328,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		668 450,54	725 110,00	725 110,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		166 870,00	166 870,00	166 870,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		835 320,54	891 980,00	891 980,00
	TOTAL	0,00	111 508,27	6 866 140,36	6 922 799,82	7 034 308,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 034 308,09
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	10 000,00	0,00	4 256 458,07	4 266 458,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	10 000,00	0,00	4 256 458,07	4 266 458,07
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	10 000,00	85 000,00	4 341 458,07	4 351 458,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		1 295 884,79	142 472,44	142 472,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		233 378,19	1 443 450,00	1 443 450,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		166 870,00	166 870,00	166 870,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		1 696 132,98	1 752 792,44	1 752 792,44

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	0,00	10 000,00	1 781 132,98	6 094 250,51	6 104 250,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					930 057,58
--	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					7 034 308,09
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	860 812,44
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 695 554,00		2 695 554,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 553 228,00		3 553 228,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	752,00		752,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	665 434,88	0,00	665 434,88
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 443 450,00	1 443 450,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		142 472,44	142 472,44
Dépenses de fonctionnement – Total		7 014 968,88	1 585 922,44	8 600 891,32

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 600 891,32
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	125 110,00	125 110,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 295 884,00	0,00	1 295 884,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 995 807,82		3 995 807,82
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	67 870,00	0,00	67 870,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	595 896,27	600 000,00	1 195 896,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	166 870,00	166 870,00	333 740,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement – Total		6 142 328,09	891 980,00	7 034 308,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 034 308,09
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 018 029,31		2 018 029,31
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		600 000,00	600 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	5 278 225,00		5 278 225,00
75	Autres produits de gestion courante	19 526,99	0,00	19 526,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	125 110,00	125 110,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 315 781,30	725 110,00	8 040 891,30

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	560 000,02
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 600 891,32
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 000,00	0,00	85 000,00
13	Subventions d'investissement	4 266 458,07	0,00	4 266 458,07
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	166 870,00	166 870,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 443 450,00	1 443 450,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		142 472,44	142 472,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 351 458,07	1 752 792,44	6 104 250,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	930 057,58
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 034 308,09
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	2 695 554,00	2 695 554,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	224 800,00	224 800,00
60611	Eau et assainissement	0,00	130 360,00	130 360,00
60612	Energie - Electricité	0,00	1 142 550,00	1 142 550,00
60622	Carburants	0,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	0,00	15 950,00	15 950,00
60624	Produits de traitement	0,00	56 700,00	56 700,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	24 250,00	24 250,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	226 110,00	226 110,00
60636	Vêtements de travail	0,00	14 000,00	14 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	30 000,00	30 000,00
6071	Compteurs	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	235 000,00	235 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	40 844,00	40 844,00
61521	Entretien terrains	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	7 500,00	7 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	123 900,00	123 900,00
6156	Maintenance	0,00	134 984,00	134 984,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	151,00	151,00
6188	Autres frais divers	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	0,00	1 900,00	1 900,00
6231	Annonces et insertions	0,00	9 000,00	9 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	8 500,00	8 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	13 100,00	13 100,00
6237	Publications	0,00	54 500,00	54 500,00
6238	Divers	0,00	18 000,00	18 000,00
6256	Missions	0,00	6 200,00	6 200,00
6257	Réceptions	0,00	1 300,00	1 300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	5 665,00	5 665,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	1 390,00	1 390,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	21 900,00	21 900,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	4 500,00	4 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	3 536 354,00	3 553 228,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	3 134,00	20 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	12 696,00	12 696,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	39 855,00	39 855,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 094 530,00	2 094 530,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	30 000,00	30 000,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	0,00	3,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	324 459,00	324 459,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	5,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	507 825,00	507 825,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	384 496,00	384 496,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	43 528,00	43 528,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	3 000,00	3 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	38 812,00	38 812,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	15 000,00	15 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	29 019,00	29 019,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	750,00	752,00
6518	Autres	0,00	750,00	750,00
65888	Autres	0,00	0,00	2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	6 232 658,00	6 249 534,00
66	Charges financières (b)	0,00	665 434,88	665 434,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	675 000,00	675 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-9 565,12	-9 565,12
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisionnelles semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	6 998 092,88	7 014 968,88

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 295 884,79	142 472,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	233 378,19	1 443 450,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	233 378,19	1 443 450,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	1 529 262,98	1 585 922,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	1 529 262,98	1 585 922,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	8 527 355,86	8 600 891,32

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 600 891,32
--	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	324 473,78
Montant des ICNE de l'exercice N-1	334 038,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 565,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	2 018 029,31	2 018 029,31
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	1 552 156,50	1 552 156,50
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	424 397,58	424 397,58
7078	Autres marchandises	0,00	41 475,23	41 475,23
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 700,00	5 278 225,00
744	FCTVA	0,00	1 700,00	1 700,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	5 276 525,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	19 526,99	19 526,99
752	Revenus des immeubles	0,00	19 526,99	19 526,99
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		0,00	2 039 256,30	7 315 781,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	2 039 256,30	7 315 781,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	668 450,54	725 110,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	600 000,00	600 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	68 450,54	125 110,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	668 450,54	725 110,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	2 707 706,84	8 040 891,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	560 000,02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 600 891,32
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	64 000,00	64 000,00
2031	Frais d'études	0,00	64 000,00	64 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	488 258,00	488 258,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	184 500,00	184 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	111 800,00	111 800,00
2182	Matériel de transport	0,00	11 000,00	11 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 158,00	8 158,00
2184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	159 800,00	159 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	166 870,00	166 870,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	166 870,00	166 870,00
2021	Opération d'équipement n° 2021 (5)	0,00	3 995 807,82	3 995 807,82
Total des dépenses d'équipement		0,00	4 714 935,82	4 714 935,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 295 884,00	1 295 884,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 295 884,00	1 295 884,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		0,00	1 315 884,00	1 315 884,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	6 030 819,82	6 030 819,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	668 450,54	725 110,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	68 450,54	125 110,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	1 200,00	1 200,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	13 335,08	13 335,08
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	9 929,96	9 929,96
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	30 500,00	87 159,46
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	13 485,50	13 485,50
	Charges transférées (9)	0,00	600 000,00	600 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	166 870,00	166 870,00
2313	Constructions	0,00	166 870,00	166 870,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	835 320,54	891 980,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	6 866 140,36	6 922 799,82

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	111 508,27
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 034 308,09
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	4 256 458,07
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	4 256 458,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 256 458,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	85 000,00	85 000,00
10222	FCTVA	0,00	85 000,00	85 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	85 000,00	4 341 458,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	1 295 884,79	142 472,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	233 378,19	1 443 450,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	11 049,20	1 280,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	2 055,72	2 056,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	982 600,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	261 470,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00	8 950,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	1 160,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	36 309,63	34 670,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	9 237,88	7 930,00
28184	Mobilier	0,00	18 229,68	12 570,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	156 496,08	130 764,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	1 529 262,98	1 585 922,44
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	166 870,00	166 870,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	166 870,00	166 870,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	1 696 132,98	1 752 792,44
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	1 781 132,98	6 094 250,51

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	10 000,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	930 057,58
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 034 308,09
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2021 (1)
LIBELLE : RESTR ESPACE CONGRES / GYMNASSE 2021-2024

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		71 431,20	a 0,00	3 995 807,82	b 3 995 807,82	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	71 431,20	0,00	3 995 807,82	3 995 807,82	0,00
2313	Constructions	71 431,20	0,00	3 995 807,82	3 995 807,82	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 995 807,82
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	6 030 820	0	0	0	0	0	6 030 820
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	4 714 936	0	0	0	0	0	4 714 936
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											891 980
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	6 922 800	0	0	0	0	0	6 922 800
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	2 202	109 306	0	0	0	0	0	111 508
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	2 202	7 032 106	0	0	0	0	0	7 034 308

RECETTES

Total recettes de l'exercice	142 472	0	0	0	0	5 951 778	0	0	0	0	0	6 094 251
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	940 058	0	0	0	0	0	940 058
Total cumulé recettes d'investissement	142 472	0	0	0	0	6 891 836	0	0	0	0	0	7 034 308

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	142 472	69 650	278 350	0	67 600	8 042 819	0	0	0	0	0	8 600 891
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	142 472	69 650	278 350	0	67 600	8 042 819	0	0	0	0	0	8 600 891

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	37 968	0	0	16 286	7 986 637	0	0	0	0	0	8 040 891
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	560 000	0	0	0	0	0	560 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	37 968	0	0	16 286	8 546 637	0	0	0	0	0	8 600 891

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	0	0	0	2 202	7 032 106	0	0	0	0	0	7 034 308
Dépenses réelles		0	0	0	0	2 202	6 140 126	0	0	0	0	0	6 142 328
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	20 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	1 295 884	0	0	0	0	0	1 295 884
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	67 870	0	0	0	0	0	67 870
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	2 202	593 694	0	0	0	0	0	595 896
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	166 870	0	0	0	0	0	166 870
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	3 995 808	0	0	0	0	0	3 995 808
2021	RESTR ESPACE CONGRES / GYMNASE 2021-2024	0	0	0	0	0	3 995 808	0	0	0	0	0	3 995 808
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	891 980	0	0	0	0	0	891 980
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	725 110	0	0	0	0	0	725 110
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	166 870	0	0	0	0	0	166 870

RECETTES													
Total recettes investissement		142 472	0	0	0	0	5 961 778	0	0	0	0	0	6 104 251
Recettes réelles		0	0	0	0	0	4 351 458	0	0	0	0	0	4 351 458
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	85 000	0	0	0	0	0	85 000

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	4 266 458	0	0	0	0	0	4 266 458
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	142 472	0	0	0	0	1 610 320	0	0	0	0	0	1 752 792
021	Virement de la sect° de fonctionnement	142 472	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 472
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	1 443 450	0	0	0	0	0	1 443 450
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	166 870	0	0	0	0	0	166 870

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		142 472	69 650	278 350	0	67 600	8 042 819	0	0	0	0	0	8 600 891
Dépenses réelles		0	69 650	278 350	0	67 600	6 599 369	0	0	0	0	0	7 014 969
011	Charges à caractère général	0	69 650	278 350	0	67 600	2 279 954	0	0	0	0	0	2 695 554
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	3 553 228	0	0	0	0	0	3 553 228
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	752	0	0	0	0	0	752
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	665 435	0	0	0	0	0	665 435
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	142 472	0	0	0	0	1 443 450	0	0	0	0	0	1 585 922
023	Virement à la section d'investissement	142 472	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 472
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	1 443 450	0	0	0	0	0	1 443 450

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	37 968	0	0	16 286	7 986 637	0	0	0	0	0	8 040 891
Recettes réelles		0	37 968	0	0	16 286	7 261 527	0	0	0	0	0	7 315 781
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	18 441	0	0	16 286	1 983 302	0	0	0	0	0	2 018 029
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	5 278 225	0	0	0	0	0	5 278 225
75	Autres produits de gestion courante	0	19 527	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 527
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	725 110	0	0	0	0	0	725 110
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	725 110	0	0	0	0	0	725 110
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					30 191 814,38									
1641 Emprunts en euros (total)					30 191 814,38									
PALAIS5012337 (PALAIS5012337)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/09/2013	25/10/2013	01/02/2016	10 191 814,38	V	LIVRETA	2,250	2,063		T	C	N	A-1
PALAIS503764L3 (PALAIS503764L3)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	03/06/2015	20/06/2015	01/06/2016	20 000 000,00	F	FIXE	3,350	3,399		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					30 191 814,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		23 165 718,67					1 295 883,67	674 894,59	0,00	324 783,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 165 718,67					1 295 883,67	674 894,59	0,00	324 783,78
PALAIS5012337 (PALAIS5012337)	N	0,00	A-1	7 279 867,50	14,83	V	LIVRETA	1,500	485 324,48	135 327,24	0,00	24 576,09
PALAIS503764L3 (PALAIS503764L3)	N	0,00	A-1	15 885 851,17	13,42	F	FIXE	3,350	810 559,19	539 567,35	0,00	300 207,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		23 165 718,67					1 295 883,67	674 894,59	0,00	324 783,78

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	23 165 718,67	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1600,00 €	25-07-2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réalisation documents d'urbanisme	10	25/07/2017
L	Subventions équipement versées pour biens mobiliers, matériel et études	5	25/07/2017
L	Subventions équipement versées pour biens immobiliers ou installations	30	25/07/2017
L	Concessions et droits, logiciels, licences	2	25/07/2017
L	Frais études non suivis de réalisation	5	25/07/2017
L	Frais recherche et développement	3	25/07/2017
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	3	25/07/2017
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	10	25/07/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	2	25/07/2017
L	Terrains de gisement	10	25/07/2017
L	Plantations d'arbres et arbustes	15	25/07/2017
L	Immeubles de rapport	15	25/07/2017
L	Installations générales, agencements et aménagement des constructions (uniquement immeubles rapport)	10	25/07/2017
L	Autres constructions (uniquement pour les immeubles de rapport)	25	25/07/2017
L	Construction sur sol d'autrui, immeubles de rapport	15	25/07/2017
L	Matériel roulant d'incendie et défense civile	10	25/07/2017
L	Autre matériel et outillage d'incendie et défense civile	7	25/07/2017
L	Matériel roulant de voirie	5	25/07/2017
L	Autre matériel et outillage techniques	7	25/07/2017
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	11	25/07/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5	25/07/2017
L	Véhicules	5	25/07/2017
L	Camions et véhicules industriels	8	25/07/2017
L	Mobilier	10	25/07/2017
L	Matériel de bureau et matériel informatique	3	25/07/2017
L	Autres immobilisations corporelles	10	25/07/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	10 000,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provision pour Compte Epargne Temps - Délib 2018-060-DEL CM 27/02/2018	10 000,00	16/08/2018	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	10 000,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 384 334,54	I 1 440 994,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 295 884,00	1 295 884,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 295 884,00	1 295 884,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		88 450,54	145 110,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	68 450,54	125 110,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 440 994,00	111 508,27	0,00	1 552 502,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 614 262,98	III 1 670 922,44
Ressources propres externes de l'année (a)		85 000,00	85 000,00
10222	FCTVA	85 000,00	85 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 529 262,98	1 585 922,44
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	11 049,20	1 280,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 055,72	2 056,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	982 600,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	261 470,00
28138	Autres constructions	0,00	8 950,00
281533	Réseaux câblés	0,00	1 160,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	36 309,63	34 670,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 237,88	7 930,00
28184	Mobilier	18 229,68	12 570,00
28188	Autres immo. corporelles	156 496,08	130 764,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 295 884,79	142 472,44

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 670 922,44	10 000,00	930 057,58	0,00	2 610 980,02

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 552 502,27
Ressources propres disponibles	IV	2 610 980,02
Solde	V = IV – II (6)	1 058 477,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
APCP21PALAIS Restructuration palais des sports 2021-2024, gymnase, espace multimodal et signalétique espaces	9 026 624,26	984 256,94	10 010 881,20	71 431,20	3 995 807,82	5 872 544,58	71 097,60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	5,00	3,50	8,50
Adjt adm	C	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Adjt adm Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	1,00	1,50	2,50
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,00	0,50	37,50	22,00	12,00	34,00
Adjt tech	C	24,00	0,50	24,50	10,00	12,00	22,00
Adjt tech Pal 1CI	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjt tech Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maîtrise Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		13,00	0,00	13,00	6,80	6,00	12,80
Conseiller Pal APS	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Educateur APS	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Educateur APS Pal 1CI	B	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Educateur APS Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,17	1,17	1,00	0,17	1,17
Adjt ter animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	0,00	0,17	0,17	0,00	0,17	0,17
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Chomeur		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Esthéticienne		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Etudiant en Entreprise		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Reversion SFT		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE MEGEVE - Budget Le Palais - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SPA Manager		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		69,00	0,67	69,67	43,80	21,67	65,47

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ACCES PMR	Accès personne mobilité réduite	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
ACTA	Cours aquagym aquabike ... Adultes	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
ACTENF	Cours enfants locaux	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
AGENTS	Agents / Elus commune	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
ANIM	Animation	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
AQUAPLAF	Réfection plafond aquatique	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
AQUACOM	Aquatique	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
BATICOM	Batiment communaux commun	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
CHALETPL	Chalet de la Plaine	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
BALNEO	Balnéo	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
CAISSE	Caisse	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
COMENF	Communication enfant	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
DGAAECOM	DGAAE 2023 Route Nationale	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
ECRANPAL	Ecran palais communication	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
ESCALADE	Escalade	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
ESPPAL	Location espaces palais	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
ELISATH	Bracelets entrées palais Elisath	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
ESPCULT	Salle d'exposition	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
FADM	Fournitures administratives stock	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
FCTVA	Fonds de compensation TVA	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
FIPCOM	Finances programmation commun	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
FORM	espace forme	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
GOODIES	Goodies	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
JSCOM	Jeunesse et sports commun	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
HYPCOM	Hygiène et Propreté	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
KIDSClub	Kids club	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
JSPOR	Jeunesse et sports	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
MARQUES	Marques Megève	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
MEDIA	Médiathèque	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
MEGEVE	Commune de Megève Bt Principal Subv Expl	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
OUTILS	Outillage	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
PALCOM	Palais des sports	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
PATIEXT	Patinoire extérieure	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
PATIINT	Patinoire intérieure	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
PHARMA	Pharmacie de la Tour	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
PK CASINO	Parking du Casino	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
POTERIE	Poterie	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
PRESSING	Pressing	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
PROTO	Protocole	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
RADIO	Radio Vallée blanche	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
SACEM	SACEM	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
SPA	SPA espace bien être	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
SSI	Système sécurité incendie	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
STAGE	Stages payants palais	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
TENNIS	Tennis	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPIC	Oui
TURBINE	Turbine palais	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
VEHIC	Véhicules	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
VETEMENT	Vêtements	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
VISITMED	Visites médicales	01/01/2017	2016-271-DEL - 08/11/2016	21740173600160	SPA	Non
Chang instr budg M4 en M14 au 01/01/2022	Selon préconisation DGFIP : Instruction budgétaire M 14 au 01/01/2022	01/01/2022	2021-299-DEL - 14/12/2021	21740173600160	Budget SPA, avec activités SPIC	Non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par Mme le Maire, Catherine JULLIEN-BRECHES (1),

A Mairie de Megève, salle du Conseil Municipal, le 22/03/2022

Mme le Maire, Catherine JULLIEN-BRECHES,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal du 22 mars 2022

A Megève, le 22/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARVIN-BEROD Katia	
BAPTENDIER Christian (procuration à Marc BECHET)	
BECHET Marc	
BENNA Anthony (procuration à Christophe BOUGAULT-GROSSET)	
BEROD Christophe	
BOUCHARD Philippe	
BOUGAULT-GROSSET Christophe	
BUCHET Marika	
CHATELLARD Jean-Pierre	
DEROBERT Jean-Michel	
DURR Jennyfer (procuration à Thérèse MORAND-TISSOT)	
DUVILLARD William	
GRADEL COLLOMB-PATTON Sophie	
HEBEL Sylvain	
JULLIEN-BRECHES Catherine	
MELLA Lionel	
MILLION Jean-Luc (procuration à Louis OURS)	
MORAND Angèle (absente)	
MORAND Pierrette	
MORAND-TISSOT Thérèse	
OURS Louis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOCQUET Laurent	
SOCQUET-CLERC Annick	

Certifié exécutoire par Mme le Maire, Catherine JULLIEN-BRECHES (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2022, et de la publication le 25/03/2022

A Megève, affichage à la porte de la Mairie, le 25/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.